

La visite des musées, expositions et monuments en 2019

Depuis 2011, le département de la politique des publics de la Direction Générale des patrimoines réalise avec le CREDOC une étude sur les visites patrimoniales des Français, qui s'intègre à l'enquête « Conditions de vie et aspirations des Français ». 3 019 individus, représentatifs de la population âgée de 18 ans et plus, ont été interrogés par Internet en janvier 2020. La synthèse présentée ici rend compte des principaux résultats sur le rapport des Français aux visites patrimoniales et sur le profil des visiteurs. Cette édition a été également l'occasion d'étudier l'opinion de la population sur les tarifs pratiqués par les institutions culturelles, un travail qui avait déjà été mené en 2012.

Un intérêt pour les visites patrimoniales qui se maintient en 2019

En 2019, sept Français sur dix ont visité au moins un monument, un musée ou une exposition temporaire

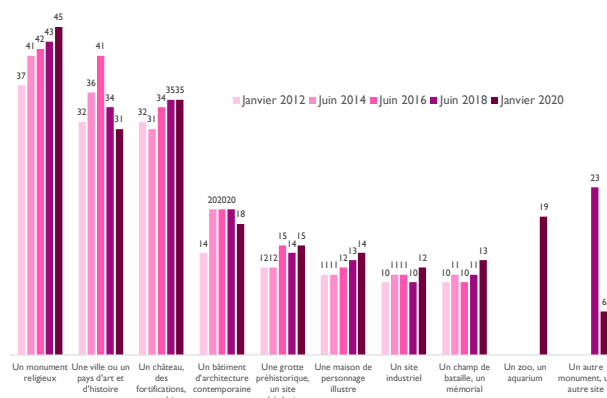
Les Français restent très amateurs de visites patrimoniales : **au cours de l'année écoulée, 69% de la population déclare avoir visité au moins un monument, un musée ou une exposition**. La part de personnes ayant fait une visite patrimoniale durant les 12 derniers mois atteint son taux maximum depuis la création du baromètre en 2012.

Les monuments en particulier continuent d'attirer une large partie de la population : en 2019, près de deux-tiers des Français déclarent avoir visité un monument (64%), et quatre sur dix se sont rendus dans un musée ou une exposition temporaire (41%).

Les lieux patrimoniaux du pôle « Histoire »¹ continuent d'avoir la faveur des Français

Du côté des monuments, la visite de monuments religieux et de châteaux reste très populaire, signe d'un intérêt marqué pour le patrimoine historique : 45% des Français déclarent avoir visité un monument religieux et 35% un château, des fortifications ou un palais. Ce tropisme se confirme d'année en année (+8 points pour les monuments religieux depuis 2012, +3 points pour les châteaux).

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous visité...



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations », janvier 2020.
Lecture : En janvier 2020, 45% des Français ont visité un monument religieux au cours des 12 mois précédents.

Du côté des musées et expositions, la thématique de l'histoire est aussi particulièrement attractive : 17% de nos concitoyens déclarent avoir visité une exposition ou un musée consacré à l'histoire, l'archéologie ou la préhistoire (+4 points par rapport à 2018), tandis que la fréquentation des musées et expositions d'art semble légèrement décliner². Le succès de l'exposition *Toutankhamon, le trésor du Pharaon* à la grande Halle de la Villette explique, en partie du moins, la hausse des visites des musées et expositions du pôle « histoire »³.

¹ Le pôle « Histoire » regroupe les monuments religieux, les châteaux, les fortifications, les palais, les champs de bataille, les mémoriaux, les grottes préhistoriques, les sites archéologiques, les villes ou pays d'art et d'histoire ainsi que les musées et expositions d'histoire, d'archéologie et de préhistoire.

Le pôle « Sciences et Sociétés » comptabilise les visites des bâtiments d'architecture contemporaine, des maisons d'hommes ou de femmes illustres, des sites industriels, des musées et expositions

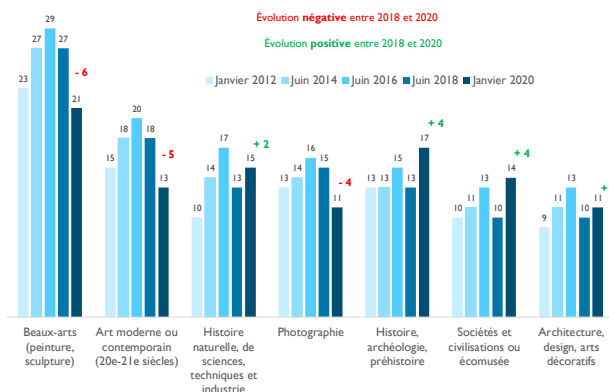
d'histoire naturelle, de sciences, techniques et d'industrie, de sociétés et civilisations, d'architecture, de design et d'arts décoratifs.

Le pôle « Arts » recouvre les musées et les expositions de beaux-arts, d'art moderne ou contemporain et de photographie

² Le changement de mode de recueil impose de regarder ces évolutions avec précaution.

³ L'exposition, organisée du 23 mars au 22 septembre 2019, a accueilli plus d'un million de visiteurs.

Et toujours au cours des 12 derniers mois, avez-vous visité une exposition temporaire ou un musée de...



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations », janvier 2020.
Lecture : En janvier 2020, 45% des Français ont visité un monument religieux au cours des 12 mois précédents.

L'engouement des jeunes pour les visites patrimoniales se confirme

C'est dans la tranche d'âge des 18-24 ans que les visites patrimoniales sont les plus répandues : 52% des moins de 25 ans se sont rendus dans un musée ou une exposition temporaire et 68% dans un monument, contre respectivement 41% et 64% en population générale. Ce phénomène, constaté pour la première fois en 2018, s'accroît encore cette année. Cette évolution est vraisemblablement le résultat d'une politique tarifaire très attractive pour cette catégorie de la population (gratuité dans les établissements nationaux, gratuité ou tarif réduit dans de nombreux établissements territoriaux), ainsi que du renouvellement de l'offre muséale et patrimoniale pour ce public.⁴

Un public d'amateurs, qui effectuent plusieurs visites dans l'année

Après l'observation des taux de pratique et de leur évolution dans le temps, l'enquête interroge les Français sur la fréquence de leurs visites patrimoniales. Il apparaît que les **deux-tiers des visiteurs de lieux patrimoniaux ont effectué au moins 2 visites dans l'année** écoulée, et que 30% de la population relèvent de la catégorie des publics « amateurs » - effectuant plus de 3 visites annuelles. Enfin, en ce début 2020, la part des « non-visiteurs » diminue (31% versus 39% en 2018), au profit des visiteurs « occasionnels » - effectuant 1 à 2 visites patrimoniales dans l'année (37% versus 32% 2018).

Ces sorties patrimoniales se font plus souvent lors de voyages qu'à proximité du domicile. 52% de nos concitoyens déclarent avoir visité un lieu patrimonial lors d'un déplacement ou d'un voyage au cours des 3 dernières années, contre 30% qui ont effectué une visite dans leur ville, leur département ou leur région.

⁴ Sandra Hoibian, Anne-Laure Mesenge, Charlotte Millot, « La visite des musées, expositions et monuments (juin 2018) », CREDOC

⁵ Régis Bigot, Sandra Hoibian, Jorg Muller « Quelques éléments relatifs à l'impact de la tarification des musées, des expositions et des

Perception des français sur le tarif des visites culturelles

Début 2020, comment les Français perçoivent les tarifs pratiqués par les institutions culturelles ? A partir de quel montant jugent-ils le prix dissuasif ? Huit ans après une première étude sur l'impact des tarifs des sites patrimoniaux sur les pratiques culturelles des Français⁵, une nouvelle interrogation de la population a été menée pour mesurer l'évolution des perceptions de ces tarifs et leur impact sur la fréquentation.

Un prix médian de 11€ pour la dernière visite payante

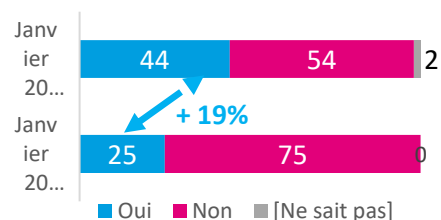
Pour visiter un musée, une exposition ou un monument situé en France, les Français ont déboursé entre 1 et 25 euros par adulte, dans le cas où l'entrée était payante. Plus précisément, **47% des visiteurs payants se sont acquittés d'un tarif de 10 euros maximum et 81% d'entre eux ont payé 15 euros ou moins pour leur dernière visite patrimoniale**. Globalement, la proportion de visiteurs qui se sont acquittés d'un tarif supérieur à 10 euros augmente avec l'âge (46% des 60 ans et plus ont payé plus de 10 euros contre 37% des 25-39 ans) et le niveau de revenus (51% des hauts-revenus ont payé plus de 10 euros contre 41% en moyenne).

Enfin, une analyse des prix moyens par type de lieux visités indique que les prix sont comparables quel que soit le type de lieu visité, à quelques exceptions près : des prix moyens plus élevés sont observés pour les expositions temporaires (14 euros) et certains musées de Beaux-Arts, des prix moins élevés pour les monuments religieux, beaucoup plus souvent gratuits.

Plus de quatre Français sur dix ont renoncé à une visite parce que l'entrée était trop chère

44% de nos concitoyens déclarent avoir renoncé à une visite au cours des 12 derniers mois en raison du prix, ce qui représente une forte augmentation par rapport à 2012 (**+19 points**). Ce résultat peut être mis en relation avec la hausse, en huit ans, des tarifs pratiqués par certains musées et monuments, contraints d'accroître leur part d'autofinancement : +31% du prix d'entrée en tarif plein pour le musée du Louvre, +45% pour le dernier étage de la Tour Eiffel, etc.

Au cours des douze derniers mois, vous est-il arrivé de renoncer à visiter un musée, une exposition ou un monument parce que c'était trop cher ?



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations »

La composition du foyer fait partie des critères qui ont un impact sur la probabilité de renoncer à une visite. Plus la taille du foyer augmente, plus la probabilité d'avoir

monuments sur les pratiques culturelles des Français », Crédoc pour la DGP, janvier 2012

renoncé à une visite est élevée. Le prix de la visite, supérieur lorsqu'il faut ajouter des billets pour les enfants, peut expliquer ce phénomène. Mais toutes choses égales par ailleurs, **le niveau de revenu est le critère qui a le plus d'impact sur la probabilité de renoncer à une visite à cause du prix.**

A partir de quel tarif renonce-t-on à une visite ?

82% des personnes qui ont renoncé à une visite citent un tarif adulte supérieur à 10 euros. Ce prix « plafond » est comparable dans toutes les catégories sociodémographiques - parmi les personnes qui ont renoncé à une visite (moins nombreuses dans les catégories les plus aisées).

De manière concordante, 74% des personnes ayant renoncé à une visite culturelle en raison du prix auraient accepté de s'acquitter d'un tarif adulte situé **en dessous de 11 euros**⁶ (37% citent un prix compris entre 0 et 5 euros, 37% une somme allant de 6 à 10 euros et seulement 20% un tarif au-delà de 11€ ; 5% ne se prononcent pas).

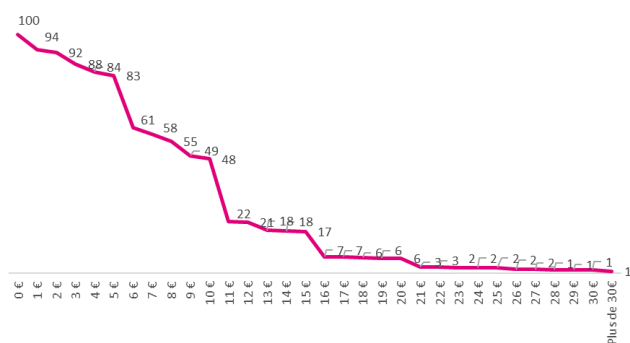
Comme en 2012, le renoncement concerne davantage les musées et expositions que les monuments : parmi les personnes qui ont renoncé à une visite, 36% ont renoncé à une visite de musée ou exposition, 16% à une visite de monument.

La moitié des personnes ayant renoncé à une visite à cause du prix auraient accepté de payer 10 euros pour un billet adulte

En procédant à un regroupement des réponses en partant du principe qu'une personne disposée à payer 5 euros serait aussi d'accord pour s'acquitter de 4€, 3€, 2€ etc., on obtient l'information suivante : si la majorité des individus (83%) ayant renoncé à une visite auraient été prêts à payer 5 euros, ils ne sont plus que la moitié (48%) à se dire prêt à s'acquitter de 10 euros pour cette visite.

Quel prix maximum auriez-vous accepté de payer pour cette visite ? (En %)

Regroupement des réponses en partant du principe qu'une personne disposée à payer 5€ serait aussi d'accord pour s'acquitter de 4€, 3€, 2€ etc.



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2020
 Champ : Individus ayant renoncé à une visite en raison du prix, et ayant fourni une réponse à la question du prix qu'ils auraient accepté de payer

32% des Français ont bénéficié de la gratuité en 2019

De nombreux dispositifs permettent de visiter les lieux de patrimoine gratuitement : entrée libre tous les jours dans plusieurs établissements, certains jours de l'année dans d'autres institutions (premier dimanche du mois, journées européennes du patrimoine, nuit européenne des musées...). Des gratuités catégorielles (âge, situation vis-à-vis de l'emploi, du handicap, professionnelles...) s'ajoutent à ces mesures. En 2019, **ces dispositifs ont permis à un Français sur trois de visiter gratuitement un lieu de patrimoine.** Les jeunes de moins de 25 ans, particulièrement ciblés par ces mesures, sont 41% à être concernés. Les **Journées européennes du Patrimoine** ont été plébiscitées par les Français et arrivent en tête des différents types de gratuité dont les répondants ont bénéficié.

Dans deux-tiers des cas, la visite gratuite concerne un musée ou une exposition temporaire, le plus souvent un musée du pôle « Arts », alors même que les Français sont plus nombreux à avoir visité un monument dans l'année. La gratuité serait donc un outil de démocratisation de ces lieux, lesquels attirent traditionnellement un public davantage familial des institutions culturelles. Elle semble enfin amener les visiteurs à découvrir des lieux moins connus, comme le suggère la diversité des réponses à la question ouverte du dernier lieu de patrimoine visité gratuitement.

Pour conclure, deux effets du renoncement à la visite en raison du prix peuvent être mis en avant. D'un côté, ce renoncement limite le nombre de visites effectuées par les publics familiers des musées et monuments (48% des visiteurs déclarent avoir renoncé à une visite dans l'année), de l'autre, il éloigne des lieux patrimoniaux le public moins familier de ces endroits (36% des personnes n'ayant pas visité de musée, d'exposition ou de monuments ont renoncé à une visite en raison du prix). Le même phénomène était observé en 2012, avec 33% de visiteurs et 16% de non-visiteurs ayant renoncé à une visite en raison du prix au cours des 12 derniers mois.

Pour en savoir plus :

Cette note de synthèse reprend les principaux résultats d'un rapport d'analyse plus détaillé : Isa Aldeghi, Charlotte Millot, Jorg Müller, La visite des musées, expositions et monuments (janvier 2020), CREDOC, parution à venir, <http://www.credoc.fr>

Méthodologie :

L'enquête a été réalisée en ligne en janvier 2020, auprès d'un échantillon représentatif de 3 000 personnes, âgées de 15 ans et plus, sélectionnées selon la méthode des quotas. Ces quotas (région, taille d'agglomération, âge - sexe, PCS) ont été calculés d'après les résultats du dernier recensement général de la population mis à jour grâce à l'enquête emploi et au bilan démographique de l'INSEE. Un redressement final a été effectué pour assurer la représentativité par rapport à la population des 15 ans et plus.

⁶ Plusieurs critères concourent à la formation de ce prix plafond, la perception tarifaire dépend notamment du type d'établissement visité et des attentes des publics à l'égard de la visite, voir Régis Bi-

got, Sandra Hoibian, Jorg Muller « Quelques éléments relatifs à l'impact de la tarification des musées, des expositions et des monuments sur les pratiques culturelles des Français », Crédoc pour la DGP, janvier 2012